DocuSign Envelope ID: 5456A533-03B0-4DB3-9406-77204D3980BC

Avis de convocation

La Société Air Liquide Côte d'Ivoire, société anonyme au capital de 873.400.000 FCFA, ayant son siège social Z.I., Rue Sylvestre L14, 01 BP 1753 ABIDJAN (République de COTE D'IVOIRE), et enregistrée au registre du commerce et du crédit mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1962-B-769, a l'honneur de convier ses actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 septembre 2022 à 10h00 à la SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CRRAE-UMOA, à Abidjan (République du Côte d'Ivoire) en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation d'une erreur matérielle dans les statuts de la Société et modification corrélative des statuts (article 7);
- Constatation d'une erreur matérielle dans les statuts de la Société et modification corrélative des statuts (article 6);
- Suppression de la clause d'agrément prévue aux statuts et modification corrélative des statuts de la Société ;
- Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les formulaires de pouvoir ainsi que les documents afférents à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des Actionnaires à la SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES, Immeuble Ivoire Trade Center, Tour A, 2e Étage 01 BP 1355 Abidjan 01 et au Siège social de AIR LIQUIDE CÔTE D'IVOIRE sis à Zone Industrielle Vridi, Rue Sylvestre L14, 01 BP 1753 ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire), durant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée.

NB : Tout actionnaire doit s'assurer qu'il est bien inscrit sur la liste des actionnaires avant de se présenter à l'Assemblée Générale.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle.

POUR AVIS DE CONVOCATION
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:
Philippe Martinez
D9C16AF693B1422...